
PROJET ASSOCIATIONS

Remarque : les marges de ce document sont là pour vous permettre de l'annoter.

CE DOCUMENT EST LE FRUIT DE LA COLLABORATION DES ASSOCIATIONS TOULIBRE, COOPALIBRE ET CLICCOOL, RÉDIGÉ PAR EMMANUELLE HELLY (TOULIBRE) ET ARNAUD BEDOUR (COOPALIBRE), POUR MONSIEUR JEAN PAUL PLA, CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA MAIRIE DE TOULOUSE.

INTRODUCTION

Les associations, bien qu'elles soient dans la logique de partage et de solidarité, dans le simple fait de donner de son temps sans contrepartie financière pour une action donnée, sont finalement très peu utilisatrices de logiciels libres. Pourtant les valeurs du libre et de l'engagement associatif se rejoignent.

Souvent c'est par méconnaissance de l'outil lui-même, mais surtout par manque de temps pour former les utilisateurs que les associations peinent à migrer vers les logiciels libres. Il est probable que la majorité des associations ne connaissent pas encore l'existence du libre.

MISE EN OEUVRE

La mise en oeuvre s'articule autour de 3 axes:

- Logiciel
- Matériel
- Humain

AXE LOGICIEL

SENSIBILISATION PAR LE BIAIS D' ACTIONS PONCTUELLES, DONT CERTAINES DÉJÀ EXISTANTES

- Les rencontres bimensuelles de Toulibre
- Le cyber-café et les actions de formation proposées par Cliccool
- La participation et les interventions de Coopalibre au sein de forums, salons.

MISE EN PLACE DE CONFÉRENCES, ET D'UN PORTAIL INFORMATIF BASÉS SUR LE MODÈLE DES « ASSISES DE LA CULTURE »

Organiser une réunion par secteur géographique, soit 6 réunions. Lors de ces conférences seront présentées plusieurs aspects :

- l'intérêt des logiciels libres pour les associations
- les solutions existantes

Ces conférences seront participatives, et permettront aux associations de préciser leurs besoins par rapport aux TIC. Cela permettrait de prendre contact avec les associations, et de débiter un travail de terrain.

Ensuite, une dernière réunion, globale cette fois, permettra de recenser les besoins pour définir la priorité des actions à mener :

-Les urgences

-La gestion au quotidien

-Le long terme

Si la mairie est l'organisateur et communique sur ces évènements, cela aura un impact évident.

Le portail collaboratif permettrait de fédérer l'ensemble des acteurs associatifs, de mettre à disposition des ressources de formation (supports audio, vidéo, plateforme e-learning, documents).

Ce portail peut aussi servir de plateforme d'hébergement de sites web associatifs, basés sur un modèle de site dynamique (type ferme SPIP avec templates prédéfinis), une gestion des mails, ainsi qu'un espace de sauvegarde, permettant à toute association de retrouver ses données en cas de panne.

Il existe d'ores et déjà un portail associatif (www.toulousasso.org), qui répond à certains besoins.

CRÉATION D'UN « PACK LOGICIEL LIBRE »

Outils bureautiques, graphiques, web et gestion, contenus sur une clé usb (basée sur le modèle de la framakey).

AXE MATÉRIEL

L'acquisition du matériel reste une problématique majeure pour toute association. Par définition, il est inconcevable qu'une association doive renouveler son matériel informatique, sous prétexte de l'acquisition de licences logicielles.

Les logiciels libres annulent cette problématique, et permettent justement l'acquisition de matériel moins récent (et donc plus économique à l'achat et en terme de consommation), ainsi que du matériel dit « obsolète », mais fonctionnant parfaitement avec des logiciels moins gourmands en ressources.

Les filières de reconditionnement de matériel et/ou d'acquisition de matériel neuf et ancien sont déjà existantes (bis repetita, kyllia, green buro...).

La mise à disposition à moindre coût, d'un matériel (un ou plusieurs postes informatiques), reconditionné et préinstallé (cf: pack logiciel libre), est une des solutions pour limiter les coûts d'acquisition pour toute association, que ce soit en création ou pour du renouvellement.

La mise en place d'une véritable « plateforme » matérielle et logicielle commune aux associations permettrait d'en mutualiser la maintenance, de soulager les associations de toute problématique de panne, et de proposer un interlocuteur unique.

AXE HUMAIN

Au delà des actions de sensibilisation, qui ont pour but de définir les besoins et répondre de manière pragmatique aux exigences techniques des associations, l'accompagnement des personnes est une des pierre angulaire du projet.

La mutualisation des ressources au sein de ce projet permet de proposer un véritable accompagnement fonctionnel.

Un kit de formation peut être transmis à chaque association désireuse de s'équiper, ainsi que des tickets d'intervention, utilisés à la demande, pour des interventions ponctuelles.

Ces formations s'adresseraient aussi bien à des débutants amenés à utiliser les outils informatiques pour la bonne marche de l'association, qu'à des personnes confirmées qui seront personnes ressources TIC au sein de ces associations.

MOYENS NÉCESSAIRES

MATÉRIELS

ClicCool, Toulibre et Coopalibre possèdent les outils informatiques nécessaires à la conception des différents supports.

A l'issue des conférences, nous serons à même de préciser les investissements utiles (hébergement web, mailing, locaux, etc).

HUMAINS

Ce projet nécessite un investissement de temps non négligeable:

- conception des supports pour les conférences,
- animation des conférences,
- création et modération du portail collaboratif,
- réalisation du guide logiciels libres,
- recensement des besoins,
- mise en place des supports pédagogiques pour les formations de terrain.

MOYENS FINANCIERS

- subventionner les différents acteurs impliqués dans le projet,
- financer l'hébergement du portail collaboratif,

- fournir la logistique nécessaire à la tenue des réunions internes, des conférences, des formations (locaux, impressions des supports de communication et sensibilisation).

CONCLUSION

La mutualisation des ressources, la création d'un portail collaboratif, et un véritable suivi personnalisé sont les leviers d'action pour fédérer et entretenir le tissu associatif toulousain, le tout mené avec le soutien indispensable de la mairie de Toulouse.

Ce projet fait intervenir des acteurs associatifs locaux, en leur permettant de proposer une démarche globale et unifiée, et s'inscrit donc dans une démarche de création et pérennisation d'emplois.

De plus, il respecte les notions de développement durable (matériel moins coûteux, moins consommateur d'énergie), d'économie sociale et solidaire (action privilégiant l'individu et ses besoins, mutualisation des ressources associatives).